

At...choum !

Autor(en): **Luc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 32

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans le « Recueil de chants » de MM. E. Combe et W. Pilet, sous n° 129 et sous le titre : *Noble patrie*.

M. Jules Pfenninger, à Zurich, nous dit :

« Cet air n'est pas original, mais adapté (aux paroles du Deutschland über Alles), il n'est autre que l'air de la *Kaiser-hymne autrichienne*, qui se chante sur le texte : « Gott erhalte Franz den Kaiser, etc. », composé par Joseph Haydn, auteur fameux de l'oratorio *Die Jahreszeiten* et de celui de *Schöpfung* (18^e siècle) ».

Mlle M. M., à Lausanne, nous écrit, de son côté, ce qui suit :

« Il y a quelque soixante ans, cette mélodie se trouvait dans le recueil des chants de l'École du dimanche. C'était un cantique de Noël, dont voici la première strophe :

Jour de paix et de délice,
Jour de joie et de bonheur,
Dieu pour nous devient propice,
Nous avons un Rédempteur.
Aux enfants, Il s'intéresse,
C'est pour nous que Christ est né ;
Livrons-nous à l'allégresse,
Un Sauveur nous est donné.

» Ce temps est bien loin de nous. Toutefois la première fois que j'entendis chanter le *Deutschland über Alles*, je reconnus la mélodie du cher vieux cantique. »

* * *

Enfin, nous avons encore reçu la très intéressante lettre que voici d'un ancien et fidèle ami de notre journal.

« Lausanne, 7 août 1917.

» Mon cher Conteur,

» Le *Courrier de la Montagne*, ton confrère de Ste-Croix, a donné des détails intéressants au sujet de *Deutschland über Alles*. Ces strophes furent écrites en 1841, par un futur révolutionnaire de 1848, longtemps avant que l'Allemagne pût prétendre à la domination mondiale. Rien de plus international que la mélodie de ce chant. Elle est de Haydn, et l'on nous montre qu'elle a passé d'Autriche en Allemagne, en Angleterre, en pays italiens, en Suisse allemande : *Heimat, Heimat, über Alles!* dans les psautiers de langue française, avec le cantique de Vinet :

Dans l'abîme de misère
Où j'expirais loin de toi...

» A l'école, nous avons tous chanté sur cet air les strophes de Marc Monnier, qui expriment avec tant de douceur notre amour profond de la patrie suisse :

Nous t'aimons, noble patrie,
Notre monde est dans ton sein,
Dans nos cœurs, ta voix chérie
Ne vibra jamais en vain.

» Ce serait perdre son temps que de vouloir parquer la musique dans les limites étroites des nationalités ; elle franchit les frontières hostiles, elle brave les haines des peuples. Souvent même, il est difficile de retrouver l'origine de ces airs, qui se chantent partout. Tel est le cas, par exemple, du *Rufst du mein Vaterland*. Ni les Anglais, ni les Allemands ne peuvent revendiquer pour eux seuls cette composition aux accords graves, profonds, solennels, extrêmement simple d'ailleurs, la musique qu'il faut pour être chantée sans accroc par les masses. On l'a attribuée aussi à Lulli, qui vivait à la cour de Louis XIV ; mais M. le professeur Kling faisait remarquer dans le *Journal de Genève*, il y a une quinzaine d'années, que la mélodie de l'hymne suisse n'était autre que celle du *Cé que l'aino*, sauf que l'ordre des deux moitiés de la strophe était interverti. L'air se chantait donc avant Lulli ; il aurait été d'abord genevois ; comme tel, ne serait-il pas doublement suisse ?

» A quel moment le *Rufst du mein Vaterland* est-il devenu l'hymne national ? Un jour-

nal le mentionne en 1847, à propos des manifestations populaires qui précéderent le Sonderbund. Mais ce fut surtout en 1857, au moment où la Suisse prenait les armes contre la Prusse, que ce chant retentit partout chez nos confédérés de langue allemande. Il n'existait pas encore dans nos cantons romands. C'est alors que la nouvelle *Société de Zofingue*, section de Genève, prit l'initiative d'en faire traduire le texte, en ouvrant un concours, dont le jury était présidé par l'illustre Ernest Naville. C'est ce concours qui nous a donné *O monts indépendants*, du pasteur Röhrich.

» Le recueil de Zofingue a pris à droite et à gauche, sans se soucier de leur nationalité, les airs les plus beaux. On les a chantés pendant longtemps dans toutes nos fêtes et dans nos réunions plus intimes. On les entend moins aujourd'hui. Pourquoi ?

Pas un cortège d'étudiants, pas une société de chant ou de gymnastique ne parcourait nos rues sans faire retentir : *Tonnez, chants de sainte allégresse*, presque oublié aujourd'hui. La musique en est du compositeur Adam ; elle date de 1848. On chantait alors sur cet air, à Paris, des strophes révolutionnaires, dont le premier vers : *Sonnez, trompettes éternelles*, indique assez le souffle enflammé qui les animait.

» Pour passer aux antipodes, le recueil de Zofingue, dans ses premières éditions, avait aussi l'air de la *Wacht am Rhein*, avec des strophes suisses, bien entendu : *L'appel a retenti soudain*, etc. Mais peu de sociétés trouvèrent goût à ce morceau, même avant qu'il fût devenu le chant de guerre allemand.

» L'étranger nous a pris, de son côté, quelques-uns de nos airs les plus aimés, en France particulièrement. Un beau dimanche d'été, sur le plateau de Joinville, près Paris, un de nos compatriotes ressentit une émotion intense en entendant retentir tout-à-coup notre air, bien suisse : *Les Alpes sont à nous...* C'était l'école militaire des moniteurs de gymnastique de Joinville, qui partait en excursion. Remarquons en passant qu'on n'a donc pas oublié le chant dans la préparation militaire des jeunes Français. Un lecteur connaîtrait-il peut-être les strophes françaises qui ont été adaptées à cet air ?

» Un mot, enfin, sur notre *Roulez, tambours*. On sait qu'il date de la campagne du Rhin, en 1857. Amiel le composa, texte et musique, dans la période des négociations angoissantes avec la Prusse. C'est ce qui explique le dernier couplet, qui se rapporte au retour de nos soldats après que l'affaire de Neuchâtel eut été arrangée :

Chants du pays, à notre âme ravie,
Vous apportez les accents du bonheur.
Pays, sois fier, tu nous donnas la vie,
Nous la donnions pour garder ton honneur.
Côteaux charmants, rives connues,
Nous revoyons vos bords chéris.
Souhaitez-nous la bienvenue,
Chants du pays, chants du pays.

» *Roulez, tambours*, ne fut connu en général que deux ou trois ans plus tard. C'était un digne vétéran de l'enseignement primaire, M. Neiss, instituteur, à Payerne, qui le fit entrer dans nos écoles. Ce nom ne doit pas être oublié. Toute une génération a fait son éducation musicale avec *Vingt chants pour nos écoles*, série de petits cahiers où ce maître judicieux avait rassemblé tout ce que nous avons de mieux comme chants religieux et patriotiques ».

In memoriam. — Il y a quelques années, un marbrier du nord du canton recevait d'une veuve, éplorée, la commande d'une pierre tombale. Sa cliente lui remit une carte sur laquelle elle avait écrit le texte à graver sur la pierre :

(Le nom du défunt)

Nais le 10 Mais Miluican 24 Mor le 12 avril 1910. — Repouse en pais.

D'ÉTERNELLES VÉRITÉS

L'OPINION publique n'existe plus, ou plutôt elle ne perce plus ; la presse la combat, la fausse et l'étouffe en la dénaturant.

* * *

Une dépression physique en produit une morale et l'angoisse prend la forme d'une inquiétude et d'une obsession. Un grand souci en devient l'objet, à défaut on s'acharne sur une bagatelle en lui donnant une importance exagérée.

* * *

Le bon ouvrier considère la tâche à accomplir et ne se préoccupe pas du résultat ou de l'honneur à en retirer.

* * *

L'art, c'est l'idéal en soi, c'est une source inépuisable de joies et de bonheur ; heureux celui qui est doué de ce don unique et en fait bon emploi.

(Extrait de la *Revue mensuelle*).

AT... CHOUIM !

JULE à Fréderi à la Rôse l'ire on tot mâlin. Du tot dzouveno l'ein fazâ dai toté croûfo.

On iadzo que coulliessâi po lou bossot avoué son père, don Fréderi, sê san tzipotâ ad tot fin. — Jule voliaivé que son père lai païessai la carte de banquet et de bal po l'abbay d'Ecoubiens que dussâvé sê fêré lou derraî demeinde dé juïet. Fréderi ne volliavé pâ la lei paï. Finamin tot ein se desein dei galé noms, coumein grepin et avale-royaume, ecéptra, a-te-que lou Jule que vin avau lou cersé avoué son panâ tot pllien et tche que bas. Ne budzivé peca. Fréderi lai fâ dinsé, quand passivé vé l'ézilé.

— Te l'a ta cartâ, ora, baôgré dé crapaud que tî !

Quand lou Jule a pu sê relévâ, l'iré destra mafi ; mâ, tot parâi, l'ire tôlamin grindze que n'a pas pî pu plliora, et n'a peca pipâ lou mot.

Quand la Jenny l'a zu apportâ lou marindon sê san dégonfliâ ti doû. Lou Fréderi, quand l'a zu to racontâ à sa fenna, lou nâ lei a pecotâ, pu la fê onna poucheinte éternuaie. Fau vo dere que l'iré on bocon sordiau assebin.

— Eh ! lou diablo tê prègné pî ! que lei fâ lou Jule po se dégonfliâ assebin.

Fréderi que lê zorollié lei bourdonnâvan onco, crayâ que l'ei avai de : « A-tzi-vo » ad bin « Diû té benisse », lai repond tot rizolein :

— Gran-maçi, gran-maçi, mon valé, té bin bravô.

Dè sti coup, la Jenny, lou Jule, et pu assebin Fréderi, ti trai recaffâvau coumin dou bossus, mâ pas la mima tzouza.

LUC A DZAQUIÉ.

LÈS IDÈES DE NANETTE

NANETTE Bonnavéau, dont nous avons parlé dans nos deux derniers numéros, était fort conservatrice, nous a dit M. Godet. Nous en avons une nouvelle preuve dans le morceau suivant, extrait des poésies de la malicieuse cuisinière, éditées en 1855, à Vevey, et qu'un de nos lecteurs a eu l'amabilité de nous confier. Ce sera le point final.

Le Communisme.

Du communisme, le drapeau
Chez nous se montre de nouveau ;
Le noble corps qui le déploie
Ne se possède plus de joie,
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment,
Le communisme, il est charmant.

On va donc partager les biens,
Rendre égaux tous les citoyens.
Non, Messieurs, leur plan est plus sage ;
Ils nous partagerons l'ouvrage.
Ah ! ah ! ah ! etc.

Parmi nous on n'entendra plus
Le son révoltant des écus,